

La région opposée à la vente de la voie ferrée

En janvier et février derniers, les élus de la communauté d'agglomération se penchaient sur l'achat d'une parcelle avec voie ferrée de 5 km, reliant Sarralbe à Hambach, qu'elle loue et dont elle assure l'entretien. La Casc reverse une redevance de 50 000 € à RFF (Réseaux ferrés de France). Les exigences en matière de prix de ces derniers étant trop élevées (deux millions d'euros pour cinq hectares), la Casc a attendu et a finalement trouvé un accord, à hauteur de 607 000 €.

En date du 18 mars, Patrick Hatzig, vice-président du conseil régional délégué aux transports, a adressé un courrier demandant à RFF de "*reconsidérer la démarche et de sus-*

pendre cette procédure". Il s'interroge notamment sur le devenir de la ligne, indiquant : "*Vous ne précisez pas s'il s'agit de maintenir cette ligne ou si le projet de la SEBL vise à changer sa destination*". Une question sous-jacente pointe : y a-t-il un lien avec le projet Hambrégie ?

Le président de la Casc Roland Roth suggère plutôt une sorte de péché d'orgueil, le courrier précisant que l'opposition de la région au rachat est motivée notamment par le fait que le conseil régional n'a pas "*été consulté officiellement par RFF sur ce projet, conformément à la réglementation en vigueur*". Il faudra donc faire les choses dans les formes.